

Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes – AFPA

Coordonnées

Direction Régionale Alsace

Centre de Strasbourg

2 rue des Corps de Garde

67089 STRASBOURG (FRANCE)

<https://www.afpa.fr/centre/centre-de-strasbourg>

tel : 3936

<http://www.afpa.fr>

Horaires d'ouverture et accueil du public :

Du lundi au jeudi : de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30. Le vendredi : de 8h00 à 12h00

Accueil et information :

20 centres de formation de proximité sur le Grand Est

Adresses et horaires sur <http://www.afpa.fr>

Personnes responsables :

Jean-Pierre GENESLAY, Président.

[Notre gouvernance | Afpa](#)

Véronique MARCHET, conseillère régionale de la région Grand Est,

[Notre gouvernance | Afpa](#)

Personnes contact :

Mme Dominique ROSE, Directrice Centre Strasbourg

Bernard PISCHE, Europe et international

E-mail: bernard.pische@afpa.fr

Nature et statut de l'organisme :

L'AFPA (Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes) est le 1er organisme de formation professionnelle en Europe.

Public visé :

Demandeurs d'emploi, travailleurs salariés.

Objectifs et activités de l'organisme :

Membre du service public de l'emploi, l'AFPA accompagne les demandeurs d'emploi et les salariés à titre individuel ou en congé-formation, les salariés dans le cadre du plan de formation de l'entreprise et des conventions passées à cet effet, soit avec les entreprises intéressées, soit avec des organismes collecteurs (FAF, FONGECIF) , de la formation à l'emploi : insertion, reconversion, professionnalisation.

L'AFPA accueille également des jeunes demandeurs d'emploi dans le cadre des actions de préformation et de formation, ou encore dans le cadre d'actions spécifiques d'insertion ou de qualification montées à l'occasion des opérations lancées par les pouvoirs publics.

Acteur majeur de l'alternance et des transitions professionnelles, l'AFPA est aussi le partenaire formation et conseille plus de 6000 entreprises.

Elle est également le 1er organisme de formation des personnes en situation de handicap.

Financements dans le cadre du FSE Fonds Social Européen et NextGeneration UE

Mise à jour : juin 2022

Source de mise à jour : <https://www.afpa.fr/>

Mots-clefs :